

CHARTRE ETHIQUE FOURNISSEURS

Forte de plus de 50 ans d'expertise à la pointe de l'innovation dans les domaines de l'optique et des lasers, **CILAS** place l'éthique, la responsabilité sociale et environnementale au cœur de ses relations commerciales. Cette charte éthique s'adresse à l'ensemble de nos **fournisseurs et partenaires**. Elle fixe les règles de conduite que nous attendons de toute entité souhaitant entretenir une relation d'affaires avec nous.

Respect des lois et réglementations

Le fournisseur s'engage à :

- Se conformer à l'ensemble des lois, règlements et normes en vigueur dans les pays où il opère;
- Respecter les règles en matière de commerce international, de fiscalité, de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, et les pratiques anticoncurrentielles.

Lutte contre la corruption

Le fournisseur s'interdit :

- Toute forme de corruption active ou passive, directe ou indirecte ;
- Les cadeaux, paiements ou avantages en nature visant à influencer une décision commerciale
- Toute tentative de favoritisme ou de conflit d'intérêts.

Respect des droits humains et conditions de travail

Le fournisseur doit :

- Garantir des conditions de travail dignes, sûres et saines ;
- Interdire toute forme de travail forcé, de travail des enfants ou de discrimination ;
- Assurer le respect des droits fondamentaux des salariés (temps de travail, salaires décents, liberté syndicale, etc.).

Engagement environnemental

Le fournisseur s'engage à :

- Réduire son impact environnemental (énergie, déchets, émissions de CO₂, etc.) ;
- Respecter les réglementations locales et internationales en matière d'environnement ;
- Favoriser des pratiques durables, notamment dans la gestion des ressources et des produits utilisés.

Confidentialité et protection des données

Le fournisseur s'engage à :

- Préserver la confidentialité des informations échangées avec CILAS ;
- Ne pas divulguer ou exploiter à des fins personnelles ou tierces les informations sensibles ou stratégiques ;
- Respecter la réglementation en vigueur sur la protection des données.

Traçabilité et transparence

Le fournisseur doit :

- Être en mesure de justifier l'origine des produits, composants ou matières premières ;
- Communiquer de manière transparente sur ses pratiques et ses sous-traitants si demandé.

Contrôles, audits et engagements

CILAS se réserve le droit :

- De vérifier la conformité du fournisseur à cette charte via des échanges ou audits ponctuels ;
- De mettre fin à la relation commerciale en cas de non-respect avéré et non corrigé.

Acceptation de la charte

L'engagement à respecter cette Charte est automatique et implicite dès lors qu'un fournisseur accepte une commande ou débute une prestation pour le compte de CILAS.

SUPPLIER CODE OF ETHICS

With over 50 years of cutting-edge expertise in optics and laser technologies, **CILAS** places ethics, social responsibility, and environmental sustainability at the core of its business relationships. This Code of Ethics is addressed to all our **suppliers and partners**. It sets out the standards of conduct expected from any entity wishing to maintain a business relationship with us.

Compliance with Laws and Regulations

The supplier agrees to:

- Comply with all applicable laws, regulations, and standards in the countries where it operates;
- Respect rules related to international trade, taxation, anti-corruption, anti-money laundering, and anti-competitive practices.

Anti-Corruption

The supplier shall refrain from:

- Any form of active or passive corruption, whether direct or indirect;
- Offering gifts, payments, or benefits in kind intended to influence a business decision;
- Any attempt at favoritism or conflict of interest.

Respect for Human Rights and Working Conditions

The supplier must:

- Ensure decent, safe, and healthy working conditions;
- Prohibit all forms of forced labor, child labor, or discrimination;
- Respect employees' fundamental rights (working hours, fair wages, freedom of association, etc.).

Environmental Commitment

The supplier agrees to:

- Minimize its environmental impact (energy use, waste, CO₂ emissions, etc.);
- Comply with local and international environmental regulations;
- Promote sustainable practices, particularly in resource and product management.

Confidentiality and Data Protection

The supplier agrees to:

- Maintain the confidentiality of information exchanged with CILAS;
- Not disclose or use sensitive or strategic information for personal or third-party purposes;
- Comply with applicable data protection regulations.

Traceability and Transparency

The supplier must:

- Be able to justify the origin of its products, components, or raw materials;
- Communicate transparently about its practices and subcontractors upon request.

Controls, Audits, and Commitments

CILAS reserves the right to:

- Verify the supplier's compliance with this Code through discussions or occasional audits;
- Terminate the business relationship in the event of proven and unremedied non-compliance.

Acceptance of the Code

By accepting a purchase order or starting a service on behalf of CILAS, the supplier automatically and implicitly agrees to comply with this Code of Ethics.